

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Ouverture d'une enquête publique unique dans le cadre des demandes d'autorisation environnementale et de permis de construire de la communauté d'agglomération du Grand Cahors relatives à la **construction d'une usine de traitement des eaux potables** sur le territoire de la commune de Cahors

Par arrêté n° E-2024-57 du 29 février 2024, l'enquête publique est prescrite pour 33 jours, **du 25 mars 2024 à 8h30 au 26 avril 2024 à 17h30.**

Au terme de la procédure, la préfète du Lot statue par des arrêtés d'autorisation ou de refus du projet au vu des pièces du dossier et des consultations réglementaires.

Le commissaire-enquêteur désigné par le tribunal administratif est monsieur Bertrand COCQ. Il est suppléé par madame Sabine NASCINGUERRA en cas d'empêchement.

Une réunion publique sera organisée par le commissaire-enquêteur le mercredi 20 mars 2024 à 18h00 dans la salle 306 de l'*Espace Clément-Marot*, situé place Bessières à Cahors (46000).

Pendant la durée de l'enquête, les éléments du dossier d'enquête publique comprenant les informations environnementales relatives au projet sont consultables :

- sur le site Internet des services de l'État dans le Lot (<https://www.lot.gouv.fr>, rubrique « *participations du public* ») ;
- sur le site internet de la communauté d'agglomération du grand Cahors (<https://cahorsagglo.fr/les-enquetes-publiques>) ;
- sur la plateforme www.projets-environnement.gouv.fr ;
- sur un poste informatique et sur support papier au siège de l'enquête, sis à la communauté d'agglomération du grand Cahors (hôtel administratif Wilson – 72 rue du président Wilson – 46000 Cahors) aux jours et heures d'ouverture au public.

Les observations et contributions sur ce projet peuvent être formulées :

- sur le registre d'enquête, côté et paraphé, mis à disposition au siège de l'enquête aux jours et heures d'ouverture au public ;
- par courrier postal adressé au commissaire-enquêteur avec la mention « *construction de l'usine de traitement des eaux potables* » au siège de l'enquête ; ces observations et propositions sont annexées au registre d'enquête ;
- par courrier électronique à l'adresse : enquetepublique.ute@grandcahors.fr.

Toutes les observations et contributions écrites sont ensuite consultables par le public sur le site internet des services de l'État dans le Lot (<https://www.lot.gouv.fr>, rubrique « *Participations du public* »), dans les meilleurs délais.

Le commissaire-enquêteur reçoit le public au siège de l'enquête selon le calendrier suivant :

- **le lundi 25 mars 2024, de 8h30 à 12h30 ;**
- **le mercredi 10 avril 2024, de 8h30 à 12h30 ;**
- **le vendredi 26 avril 2024, de 13h30 à 17h30.**

Direction départementale des territoires du Lot

Compte tenu des conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19, l'ensemble des mesures barrières et de distanciation physique devront être observées lors de la consultation du dossier ou du dépôt des observations et/ou contributions sur le registre d'enquête.

À compter de la clôture de l'enquête et pendant un an, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur sont tenus à la disposition du public, en DDT du Lot, au siège de l'enquête et sur le site Internet des services de l'État dans le Lot (<https://www.lot.gouv.fr>, rubrique « participations du public »).

Toute information technique peut être demandée à la communauté d'agglomération du grand Cahors aux coordonnées suivantes :

- communauté d'agglomération du grand Cahors – direction des grands projets – hôtel administratif Wilson – 72 rue du président Wilson – 46000 Cahors ;
- référente : madame Maryse BALAT, cheffe de projet (05.65.20.88.75 – mbalat@mairie-cahors.fr).

À Cahors, le **29 FEV. 2024**

Le directeur départemental
des territoires du Lot,

Pierre-Antoine MORAND

